

Antiquités nationales

M. Christian GOUDINEAU, professeur

I. COURS

En raison de l'indisponibilité partielle de l'amphithéâtre Marguerite de Navarre, les cours ont été donnés à l'Université Eötvös Loránd de Budapest. Accueilli par le Professeur Miklòs Szabò, nous avons repris et continué l'étude philologique et archéologique de l'emploi des termes « Celtique et Celtes », « Galatie et Galates », « Gaule et Gaulois ». Nous l'avons élargie au problème de la Germanie et des Germains, c'est-à-dire à l'espace et aux populations que César affirme habiter à l'Est du Rhin.

Le dossier concernant les Germains et la Germanie demande à être manié avec précision. Contrairement à ce qu'on fait couramment, il faut distinguer la date historique à laquelle ils sont cités par tel auteur comme participant à tel ou tel événement et, d'autre part, la date à laquelle cet auteur écrivait. Autrement dit, ledit auteur n'a-t-il pas été influencé par les *Commentaires* de César, n'a-t-il pas utilisé le mot « Germain » ou « Germanie » pour traduire en langage « moderne » un terme que ses sources lui donnaient sous une autre forme ?

La migration des Cimbres et des Teutons, on l'avait vu l'an passé, ne fut considérée comme « germanique » que bien après César. Les auteurs du I^{er} siècle avant J.-C., comme Salluste et Cicéron, voyaient en eux des *Galli*.

Certains commentateurs attribuent au Grec Poséidonios la première mention des Germains, dans la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C., mais la preuve manque. La première citation explicite concerne la guerre des esclaves, menée par Spartacus en 73-71 avant J.-C., elle nous est donnée par la *Periocha* 97 de Tite-Live :

« Crassus remporte une première victoire sur le corps d'armée des esclaves, qui était composé de Gaulois et de Germains (*quae Gallis Germanisque constabat*), trente-cinq mille hommes et leur chef Gavanicus restent sur le champ de bataille. »

Mais les *Periochae* (les Abrégés) de Tite-Live furent réalisées à une époque indéterminée (au II^e siècle ?), sans doute à partir d'un premier résumé plus

ancien ! Le texte original utilisait-il le mot *Germani* ? Peut-être, mais, de toute façon, il est postérieur à celui de César.

À propos des mêmes événements, Salluste (qui avait employé le terme de *Galli* pour les Cimbres et les Teutons) emploie les deux mots *Galli* et *Germani*, mais il précise qu'ils sont de la même « nation » : *gentis ejusdem Gallis atque Germanis* (*Hist.*, III, 77). Rappelons que Salluste écrit peu après la mort de César, il mourut lui-même en 35 avant J.-C. La précision qu'il apporte a un sens : il tient à indiquer que, si telle ou telle source distingue Gaulois et Germains, il s'agit en réalité de la même *natio* au sens romain (tout en hésitant à traduire par « même race », on peut estimer que c'est bien ce que voulait dire Salluste).

L'apparition du mot *Germani* dans le vocabulaire romain est donc récente. Au plus tôt, il remonterait aux environs de 70 avant J.-C., mais la distinction entre *Galli* et *Germani* n'est véritablement née qu'avec César. Un siècle et demi plus tard, dans son ouvrage dédié précisément à la Germanie, Tacite écrit que le nom de Germanie est récent : *Germaniae vocabulum recens et nuper additum* (« moderne, ajouté depuis peu »). Mais il est passé d'autant plus rapidement dans la langue politique que, dès l'époque d'Auguste, furent créés des districts de Germanie le long du Rhin, puis, à partir de Domitien, les deux provinces de Germanie Supérieure et de Germanie Inférieure qui, d'ailleurs, « mordaient » largement sur la Gaule césarienne. Pour les administrateurs, nul problème : il y avait des provinces, des limites, des Germains romanisés, et ceux, au-delà du *limes*, qui ne l'étaient pas.

Mais il faut aussi se mettre à la place des « scientifiques », géographes, ethnographes, qui essayaient de décrire le monde de leur temps en se référant aux sources disponibles. Le constat est simple : ils n'y comprenaient plus rien, car César avait tout chamboulé. Auparavant, la Keltikè (ou la Galatia) équivalait à la *Gallia* (pour nous, le monde celtique). César avait affirmé que la *Gallia* était limitée par le Rhin. Comment s'en tirer, comment concilier ces informations contradictoires ? En jouant sur le vocabulaire.

Denys d'Halicarnasse écrit :

« D'un côté du Rhin (= à l'est), la région limitrophe des Scythes et des Thraces est appelée Germanie (...). L'autre région (= à l'ouest) qui entoure le golfe Galate s'appelle Galatie. Les Grecs désignent l'ensemble par un terme général : la Celtique. »

Donc, il distingue désormais entre la Celtique (l'ensemble) et la Galatie, qui correspond à la *Gallia* césarienne, à l'ouest du Rhin.

À peu près à la même époque (vers le changement d'ère, cinquante ans après César), Strabon prend une autre position.

« Au nord de l'Istros (*le Danube*), on trouve les pays qui s'étendent au-delà du Rhin et de la Celtique, d'abord ceux qui sont habités par des Gaulois et des Germains et qui ont pour limites les Bastarnes, les Tyrégètes et le fleuve Borysthène, puis tous ceux qui sont compris entre le Borysthène, le Tanaïs et les bouches du Marais-Méotide et qui, baignés d'un côté par le Pont-Euxin, s'étendent vers l'intérieur des terres jusqu'à l'Océan.

Au sud de l'Istros, c'est, jusqu'à la Grèce, le pays des Illyriens, des Thraces et de toutes ces populations de race celtique ou autre qui se sont mêlées à eux.

Commençons par la partie qui est au-delà de l'Istros, elle présente moins de complexité que l'autre.

Les territoires que l'on trouve immédiatement après la Celtique au-delà du Rhin en tirant vers l'est, sont habités par des Germains.

Ceux-ci diffèrent un peu des Celtes ; ils ont des mœurs plus sauvages, ils sont plus grands et plus blonds mais se rapprochent d'eux pour tout le reste : apparence extérieure, coutumes, genres de vie rappellent tout à fait le portrait que nous avons tracé des Celtes. Aussi me semble-t-il que les Romains, en leur donnant ce nom, ont voulu signifier qu'ils étaient d'authentiques Galates ; dans la langue des Romains en effet *Germani* veut dire authentiques. » (VII, 1, 1-2).

Pour Strabon, donc, l'ensemble ancien était la Galatie. À l'ouest du Rhin, se trouvent la Celtique et les Celtes, à l'est des Germains (mais aussi des Galates). Surtout, il insiste sur la parenté étroite entre les Celtes et les Germains, allant jusqu'à supposer que ce nom *germani* signale cette proximité (les frères *germani* avaient le même père, contrairement aux *uterini* qui venaient de la même mère).

Denys d'Halicarnasse et Strabon étaient des intellectuels, dont les œuvres ont (partiellement) survécu par une chance exceptionnelle. Il faut se les représenter essayant de concilier des sources contradictoires. Parmi elles, les écrits de César, du dieu César, dont la parole ne saurait être mise en doute. Leur désarroi se manifeste dans les solutions différentes qu'ils ont choisies pour tenter de s'en tirer. Pour le premier, autrefois, il y avait un vaste espace appelé Celtique — pour le second, c'est Galatie. Ensuite, à l'ouest du Rhin (la *Gallia* de César), pour Denys c'est la Galatie, pour Strabon c'est la Celtique ! On ne saurait mieux traduire l'écartèlement de deux savants face à une impossibilité, mais ils ne peuvent contredire le dieu César — soit parce qu'ils n'osent pas, soit parce qu'ils croient qu'il a raison, la dernière éventualité étant la plus probable. Ajoutons que les analyses de ces savants n'eurent pratiquement aucun écho, sinon confidentiel, les thèses — ou plutôt la description — de César ayant été considérées comme véridiques. D'ailleurs, la Gaule ne fut jamais une entité administrative, il y eut *les* Gaules, *les* Germanies. La Gaule de César n'a jamais existé que dans les *Commentaires* et... dans l'histoire plus récente, comme on verra.

On peut être étonné des « contorsions » d'auteurs comme Denys d'Halicarnasse ou Strabon. Ce serait à tort. Outre que les journaux ou périodiques nous en offrent presque chaque jour des exemples (qui s'y retrouve dans les pays d'Afrique ou les anciennes républiques de l'URSS ?), l'utilisation des textes antiques peut encore demeurer... sujette à caution.

Dion Cassius est né vers 160 en Bithynie. Ce fut un très haut personnage, sénateur de Rome, deux fois consul, gouverneur d'Afrique et de Dalmatie. À la fin de sa vie, dans un contexte politique très agité, il se retira pour écrire (en grec) une *Histoire Romaine* en 80 livres, qui allait des origines jusqu'en 209 après J.-C. Nous en avons gardé plusieurs livres, notamment ceux qui couvrent

les années 68 à 10 avant J.-C. Ils n'ont pas été encore traduits en français, sinon partiellement. Nous allons donc citer la traduction qui fait référence, celle de l'édition anglaise Loeb. Le premier passage concerne l'an 58 avant J.-C., il se situe au moment où César vient de vaincre les Helvètes près de Bibracte. Des délégués gaulois viennent le supplier de les aider en les débarrassant des Germains d'Arioviste.

Such was the first war that Caesar fought, and he did not remain quiet after this beginning ; instead, he at the same time satisfied his own desire and did the allies a favour. For the Sequani and Aedui, who had marked his desire and had noticed that his deeds corresponded with his hopes, were willing at one stroke to bestow a benefit upon him and to take vengeance upon the **Germans**, who were their neighbours. The latter had at some time in the remote past crossed the Rhine, cut off portions of their territory, and rendered them tributaries, taking hostages from them. And because they happened to be asking what Caesar was anxious for, they easily persuaded him to assist them.

Now Ariovistus was the ruler of those **Germans**.

Οὕτω μὲν δὴ τὸν πρῶτον πόλεμον ὁ Καῖσαρ ἐπολέμησεν, ἀρξάηενος δὲ ἐκεῖθεν οὐχ ἡσύχασεν, ἀλλ' αὐτός τε το ἑαυτοῦ βούλημα ἅμα ἀπεπλήρωσε καὶ τοῖς συμμάχοις ἐχαρίσατο. οἱ τε γὰρ Σηκουανοὶ καὶ οἱ Αἰδανοὶ τήν τε ἐπιθυμίαν αὐτοῦ ἰδόντες καὶ τὰ ἔργα ὁμολογοῦντα ταῖς ἐλπίσιν αἰσθόμενοι, ἐκείνῳ τε εὐεργεσίαν ἅμα καταθέσθαι καὶ τοὺς **Κελτοὺς** τοὺς ὁμοχώρους σφίαι τιμωρήσασθαι ἠθέλησαν· τὸν γὰρ Ῥῆγον πάλαι ποτὲ διαβάντες τῆς τε χώρας αὐτῶν τινα παρετέτ μνητο καὶ αὐτοὺς ὑποτελεῖς ἐπεποιήντο, ὁμήρους αφῶν ἔχοντες. καὶ ἐτυγχانون γὰρ δεόμενοι ὧν ὠρέγετο, βραδίως αὐτὸν ἀνέπεισαν εὐκοιυρήσαι σφίσι. Ἦρχε μὲν γὰρ Ἀριόουιστος τῶν **Κελτῶν** ἐκείνων.

(Dion Cassius, XXXVIII, 34)

On reste interloqué : là où Dion Cassius écrit « Celtes », le traducteur écrit « Germans ». Notre collègue britannique s'est trouvé dans la même situation que nombre d'auteurs antiques : César a dit qu'Arioviste était le chef des Germains, donc, si Dion Cassius évoque des Celtes, il se trompe, ou plutôt il faut que le lecteur comprenne — celui qui a lu les *Commentaires* de César. Combien de ces lecteurs iront vérifier le mot grec employé par Dion ?

Dion Cassius lui-même écrit ceci (XXXIX, 49) :

« Le Rhin provient des Alpes celtiques (...) et, se dirigeant vers l'Ouest, sépare la Galatie et ses habitants sur la gauche, et, sur la droite, les Celtes (...). Très anciennement, de part et d'autre de ce fleuve, les habitants étaient appelés Celtes ».

Autrement dit, il reprend exactement la thèse de Denys d'Halicarnasse. L'important tient à ce que cet historien consciencieux, qui a consulté nombre d'archives et de récits, n'emploie pas le mot « Germans » pour cette époque. On peut concevoir que des contemporains de César aient été tentés de suivre ses conceptions, mais, trois siècles plus tard, tout enjeu de cette sorte avait disparu. D'ailleurs, Dion Cassius, grand défenseur de l'Empire, considérait César comme un ambitieux guère estimable. Peu inféodé au conquérant des gaules, il a consulté

et exploité des sources qui ne nous sont pas parvenues. Lesquelles indiquaient clairement que les Germains étaient ... des Celtes !

De ce survol des textes, on conclura que César a opéré un coup de force extraordinaire. Non seulement politique et militaire, mais aussi scientifique. Au sein d'un très vaste ensemble, qui allait de l'Atlantique à Budapest, que les Grecs appelaient Celtique ou Galatie (habité par les Celtes ou Galates : même chose) et que les Romains appelaient *Gallia* (habitée par les *Galli*), il a créé, par le droit du conquérant, une entité qui n'avait jamais existé, regroupant une soixantaine de « peuples » (sur les cent cinquante ou davantage qui constituaient la Celtique ou la Gaule). Surtout, il leur a donné un nom collectif (*Gallia*), une frontière orientale (le Rhin), puis une administration. Conduite typique du conquérant : l'époque moderne en a vu d'identiques avec les colonisations ou les « partages » après les guerres mondiales. Définitions arbitraires de territoires, indifférence envers les réalités ethniques, etc.

On pourrait considérer — beaucoup l'ont fait — que les conséquences ne furent pas tragiques dans la mesure où le système romain, avec son organisation en *civitates*, conserva à peu près les anciennes *nationes* gauloises, leur laissant une autonomie théorique. Deux remarques cependant. D'abord, la *Gallia* césarienne laissa rapidement la place à une autre organisation en trois provinces (les *Galliae* : l'Aquitaine, la Belgique, la Lyonnaise, ces deux dernières ultérieurement réorganisées pour faire place aux Germanies Supérieure et Inférieure).

L'affirmation césarienne qu'il avait existé *une* Gaule limitée par le Rhin compte moins par ses conséquences durant l'Antiquité que par l'exploitation qui en a été faite à des époques plus récentes. Son succès a été renforcé par la théorie des « frontières naturelles » décidées par la Providence, vieille idée stoïcienne appliquée par Poséidonios à la Celtique entière et qu'on transféra à la Gaule césarienne et donc... à la France. L'extraordinaire fortune qu'ont connue les *Commentaires* sur la guerre des Gaules — le plus grand succès de librairie après la Bible jusqu'à une époque récente, le livre de chevet de la plupart des Rois de France — cette fortune explique que trois certitudes se soient ancrées dès la fin du Moyen Âge : 1) la France, autrefois, c'était la Gaule ; 2) la Gaule disposait de frontières fixées par la Providence (ou la Nature), notamment celle du Rhin ; 3) la France avait vocation à retrouver son ancien territoire.

Nous ne citerons pas ici les innombrables textes d'historiens ou de responsables politiques qui se sont appuyés sur la *Guerre des Gaules*. Juste un petit florilège que nous avons proposé au public hongrois qui a, lui aussi, connu des problèmes d'identité nationale, un florilège qui pourrait s'accroître à l'infini.

Première série : « La Gaule, c'est la France » (et inversement), un thème apparu dès le XVI^e siècle.

« Le but de mon ministère a été de rendre à la Gaule les frontières que lui a destinées la nature, de rendre aux Gaulois un roi gaulois, de confondre la Gaule avec la France, et partout où fut l'ancienne Gaule d'y rétablir la nouvelle. »

(« Testament de Richelieu »)

« Le Rhin est retourné à ses anciens maîtres qui, depuis la seconde race de nos rois, l'avaient perdu par leurs dissensions et leurs guerres civiles. »

(Le prince de Condé, après les batailles de Rocroy, Thionville et Fribourg-en-Brisgau, 1644)

« Du côté de l'Orient, la France n'a d'autres limites que celles de sa modération et de sa justice [*i.e.* : *La France pourrait se lancer dans des guerres de conquête*]. L'Alsace et la Lorraine, démembrées de l'Empire [= *de Charlemagne*], ont reculé les bornes de la domination des Francs. Il serait à souhaiter que le Rhin pût continuer [*i.e.* : *après cette interruption*] à faire la lisière de leur monarchie. »

(Frédéric-le-Grand, roi de Prusse, 1738)

« Il n'est que de prendre en main une carte géographique pour se convaincre que les bornes naturelles de cette monarchie [*française*] semblent s'étendre jusqu'au Rhin, dont le cours paraît formé exprès pour séparer la France de l'Allemagne. »

(*Idem*, 1740)

« La France est un tout qui se suffit à elle-même, puisque partout la Nature lui a donné des barrières qui la dispensent de s'agrandir, en sorte que nos intérêts sont d'accord avec nos principes. »

(Abbé Grégoire, 1792)

« Je dis que c'est en vain qu'on veut faire craindre de donner trop d'étendue à la République !... Ses limites sont marquées par la nature. Nous les atteindrons toutes, des quatre coins de l'horizon : du côté du Rhin, du côté de l'Océan, du côté des Alpes. Là doivent finir les bornes de notre République, et nulle puissance ne pourra nous empêcher de les atteindre. »

(Danton, 31 janvier 1793)

« Telle est la constitution physique de la France, la seule région continentale dont les traits soient assez fortement marqués, pour qu'on puisse la décrire sans avoir prononcé une seule fois son nom ni le nom d'aucune de ses parties. Tel est ce corps dont la forme accomplie inspira jadis une si vive admiration au génie hellénique, à ce génie de l'harmonie qui retrouvait, dans des proportions si belles, l'accord céleste des sphères et la musique des nombres. Il y a dix-huit siècles et plus, que le grand géographe de l'antiquité, le Grec Strabon, saisi d'une sorte d'esprit prophétique, s'écriait que l'aspect seul de la Gaule présageait à ce pays les plus éclatantes destinées, et suffisait à prouver l'existence de la divine Providence. »

(Henri Martin, *Histoire de France*, 1837)

« La France, notre patrie, était, il y a bien longtemps de cela, presque entièrement couverte de grandes forêts. Il y avait peu de villes, et la moindre ferme de votre village, enfants, eût semblé un palais. La France s'appelait alors la Gaule. »

(*Le Tour de France par deux enfants*, 1877)

« Il y a deux mille ans, notre pays s'appelait la *Gaule*. »

(Manuel scolaire Lavis, 1884)

Deuxième série : « Nos ancêtres les Gaulois », thème développé au XIX^e siècle (mais déjà présent auparavant dans quelques ouvrages érudits.

« Descendants des soldats de Brenn et de Vercingétorix, des citoyens de Carnutum et de Gergovie, des sénats de Durocortorum et de Bibracte, n'avons-nous plus rien de nos pères ? Ce type si fortement empreint sur les premières générations, le temps l'a-t-il effacé des dernières ? Peuple des sociétés modernes, la civilisation, ce costume des races humaines, a-t-elle transformé chez nous en même temps que recouvert le vieil homme ? Et si nous nous examinions bien dans quelqu'une de ces crises où les peuples, brisant toutes les conventions sociales, se remontent, pour ainsi dire, dans la nudité de leur nature, serait-il impossible de découvrir quelque signe de cette parenté de vertus et de vices ? Je ne sais ; mais, en traçant les récits de ce long ouvrage, plus d'une fois je me suis arrêté d'émotion ; plus d'une fois j'ai cru voir passer devant mes yeux l'image d'hommes sortis d'entre nous ; et j'en ai conclu que nos bonnes et nos mauvaises dispositions ne sont point nées d'hier sur cette terre où nous les laisserons. »

(Amédée Thierry, 1828)

« Les premiers hommes qui peuplèrent le centre et l'ouest de l'Europe furent les Gaulois, nos véritables ancêtres ; car leur sang prédomine de beaucoup dans ce mélange successif de peuples divers qui a formé notre nation, et leur esprit est toujours en nous. Leurs vertus et leurs vices, conservés au cœur du peuple français, et les traits essentiels de leur type physique, reconnaissable sous la dégénération amenée par le changement des mœurs et par le croisement des populations, attestent encore cette antique origine. »

(Henri Martin, 1837)

« Il est étrange que, dans notre propre pays, la plupart ignorent les véritables limites du sol qu'ont occupé les Gaulois nos aïeux. [Car les Gaulois étaient] unis, non pas seulement par le patriotisme et la solidarité d'intérêts, mais par les croyances religieuses, par un état social uniforme et un degré égal de civilisation, par tous les traits du caractère, par un type moral, que César a peint [...] et dans lequel nous pouvons nous reconnaître encore. »

(Maximin Deloche, *Du principe des nationalités*, 1860)

« Les Gaules ne sont pas détruites, puisque la France est debout ! La victoire de César, la longue domination romaine n'ont jamais laissé d'empreinte sensible sur notre caractère national. Qu'on lise les descriptions que les auteurs latins et

grecs ont faites de nos pères ! On sera frappé de voir que tous les traits rapportés par eux s'appliquent encore à merveille à nous autres Français. Ce que nous tenons de Rome, c'est la bureaucratie, l'amour des places et des administrations savantes et compliquées, les monopoles, tous les abus enfin dont se débarrassent les États démocratiques. »

(Bosc et Bonnemère,
Histoire nationale des Gaulois sous Vercingétorix, 1882)

« Rome et la Germanie, la première surtout, influèrent sans doute sur notre développement historique mais elles ne firent de nous évidemment ni des Italiens ni des Allemands. [...] Ce qui nous distingue depuis si longtemps de nos voisins du sud et de l'est provient donc d'éléments qui existaient déjà. [...] Nous sommes foncièrement gaulois. »

(*Revue des Deux Mondes*, 15 août 1877)

« On doit évidemment rapporter les origines de notre peuple à l'antiquité celtique, au moment où elle sort de la période préhistorique pour entrer dans l'Histoire (...). Les apports successifs de population ont à peine modifié le fond de notre race, nous pouvons nous reconnaître dans les Celtes d'avant la conquête romaine (...). Physiquement et moralement, le peuple français demeure l'héritier du peuple celte dont les caractères sont encore bien reconnaissables chez nous. »

(RéGINE Pernoud, *Histoire du Peuple français*, t. I, 1952, rééd. 1988)

Troisième série : L'idée nationale, la notion de patrie remonte à la guerre des Gaules, elle s'exprime lors de l'insurrection de 52 avant J.-C., elle s'incarne dans la figure de Vercingétorix.

« À mes yeux, c'est en lui que se personnifie pour la première fois notre indépendance nationale ; et s'il était permis de comparer un héros païen avec une vierge chrétienne, je verrais en lui, au succès près, comme un précurseur de Jeanne d'Arc. L'auréole du martyr ne lui manque même pas : six ans de captivité et la mort (...) valent bien le bûcher de Rouen. (...) Et quand il se dévoue au salut de ses compagnons, je salue en lui le premier des Français. »

(Duc d'Aumale, *Alésia*, 1859)

« Notre histoire comme celle de tous les peuples se divise en trois époques, bien distinctes ; et au sommet de chacune d'elles apparaît une grande figure qui domine toutes les autres : — Dans l'Antiquité, Vercingétorix ; au Moyen Âge, Jeanne d'Arc ; dans les temps modernes, Napoléon. — Le patriotisme, la foi, la gloire — Et comme tout ce qui est grand se complète par l'adversité, comme toute illustration a son calvaire — à Vercingétorix, une mort barbare dans les cachots de Rome ; — à Jeanne d'Arc, le bûcher de Rouen ; — à Napoléon, la captivité à Sainte-Hélène. »

(A. Bréan, *Vercingétorix*, 1864)

« Vercingétorix est pour nous plus qu'un brave guerrier, ayant su tenir tête à César. Il a déjà la physionomie toute française. (...) Car il se battit et mourut,

non pour un canton, non pour un suzerain, non pour une dynastie mais *pro patria*, pour la patrie gauloise, qui est toujours la nôtre. »

(A. Réville, *Revue des Deux Mondes*, 1877)

« Il y a incontestablement un air de famille qui rapproche à travers les siècles nos grands libérateurs, ceux en qui s'est incarnée la grande idée de la patrie. Vercingétorix, Du Guesclin, la sainte martyre de Rouen, nos héros les plus purs de la Révolution, Adolphe Thiers (...) sont de même sang, de même race, de même foi nationale. »

(M. Deloche, *ibid.*)

« Vercingétorix est pour nous le Christ national. Entre le dernier jour du fils de Marie, et le dernier jour de ce jeune Brenn de trente ans, n'y a-t-il point de l'analogie ? Tous deux n'ont-ils point monté au calvaire au milieu des insultes de la foule ? »

(Bosc et Bonnemère, *ibid.*, 1882)

« Qui pourra dire ce que dut souffrir le noble vaincu, le grand Vercingétorix en qui battait le cœur de la Gaule ! Qui jamais pourra mesurer l'immensité de sa douleur ! Et cependant à cette heure terrible il fut au-dessus de son infortune. Gloire à l'humanité ! »

(M. Bonnefoy, *Histoire du vieux bon temps*, 1884)

« Je voudrais aussi en face de la statue de Vercingétorix celle de Jésus de Nazareth, enseignant à tous l'amour du prochain. »

(E. Richenet-Bayard, *Découverte d'Alésia en Auvergne*, 1903)

Quatrième série : Au lendemain de la guerre de 1870 (souvent présentée comme une nouvelle « guerre des Gaules », les Romains devenant les Allemands, César identifié à Bismarck, Alésia comparée au siège de Paris, etc.) ; nombre d'auteurs se réfèrent à la Gaule vaincue qui a su ressusciter pour devenir la France. Celle-ci, battue, mutilée, se relèvera comme le fit la Gaule.

« Aussi après les malheurs inouïs des derniers temps de notre histoire, nous reportons-nous volontiers vers les Gaules. Elles sont devenues pour la nation française l'objet d'une sorte de culte. (...) Cette histoire, vieille de près de vingt siècles, renferme des points de ressemblance frappants avec l'état de la France pendant l'année maudite de 1870. »

(Bosc et Bonnemère, *ibid.*, 1882)

« Le nom de Vercingétorix devait fatalement s'imposer à l'esprit de celui qui (...) n'a jamais cessé d'espérer et d'attendre la revanche d'un jour de malheur. Ne devait-il pas être séduit par cette analogie de situation où, à 1 900 ans de distance, autrefois la Gaule et aujourd'hui la France, luttèrent jusqu'à l'agonie contre l'envahisseur ? »

(F. Mahon, *Les aventures d'un jeune Gaulois au temps de Jules César*, 1882)

« Vercingétorix est le héros frère de Jeanne d'Arc ; comme elle le sera plus tard, il est l'image visible de la patrie. En le suivant dans ce drame où le poète n'a pas cherché l'allusion mais où elle vient d'elle-même à chaque scène, à chaque ligne, on est frappé de la similitude qui s'affirme entre les péripéties de la guerre des Gaules en l'an 46 avant J.-C. et celles de la guerre dont nous saignons encore ; c'est que rien n'a pu tuer en nous l'esprit gaulois et que nous sentons, pensons et agissons encore comme nos pères. »

(Théodore de Bainville, *Le National*, 7 juin 1880,
à propos de la pièce de théâtre *Vercingétorix* d'Edmond Cottinet)

« La gloire du conquérant ne doit pas nous éblouir, pauvres vaincus d'hier que nous sommes. Le million de prisonniers gaulois, que César vendit aux marchands d'esclaves pour payer les folies et les débauches de sa jeunesse, nous fait souvenir du premier versement des cinq milliards à Strasbourg où l'on pesait les sacs de louis dans des balances, et les trompettes romaines sonnait ironiquement les marches gauloises, sous les murs d'Alésia, le jour de la reddition de la ville, nous remettent en mémoire la musique de la garde allemande jouant *la Marseillaise* le soir de Sedan. »

(François Coppée, *La Patrie*, 28 juin 1880,
à propos de la même pièce)

« La Gaule ne périra pas ! Une nation aussi a une âme et celle-là est bien immortelle ! (...) Si long que soit l'hiver, oui, durât-il mille ans, ces germes reverront la lumière. »

(E. Cottinet, *Vercingétorix*, drame, 1880)

« Non, non, la Gaule n'est pas morte,
Et dans ses transformations,
La Gaule un jour sera plus puissante et plus forte
À la tête des nations ! »

(P. Duzéa, *Vercingétorix*, drame, 1892)

« Salut, ô héros immortel, (...)
Vois ce qu'ont fait les Dieux de la Gaule opprimée.
Laisse au sein du passé tomber le souvenir
À l'aspect triomphal de l'immense avenir
Ta patrie est debout. Superbe elle s'avance :
Le génie et l'honneur l'escortent ... C'est la France. »

(Poème de M. Douay, 1891)

Ce cours marque la fin d'études engagées au Collège... il y a dix ans ! Ce long parcours historique et historiographique aura permis — nous l'espérons — de prendre la mesure de phénomènes que nous ne faisons que pressentir lorsque nous nous y sommes lancé. À son issue, loin de terminer dans l'euphorie ou la simple satisfaction, nous ne dissimulerons pas notre pessimisme. Il est peu probable que ces thèses reçoivent autre chose qu'un accueil poli. Elles heurtent trop d'idées ancrées dans les esprits depuis près de deux siècles, diffusées par les

manuels scolaires auprès de millions et de millions d'écoliers, dont nous sommes. D'autre part, les générations qui viennent n'accorderont probablement plus d'intérêt à ces vieilles lunes qu'on a tenté de rénover en montrant leur lien avec un conquérant (César) et avec des mouvements « nationaux » ou « nationalistes » qui n'ont plus guère de sens. Tant pis ou tant mieux.

II. SÉMINAIRES

Les séminaires ont porté sur :

— Les fouilles de Nanterre et le problème de Lutèce, avec M. Antide VIAND, *Ingénieur à l'INRAP*.

— L'archéologie urbaine à *Samarobriva* (Amiens), avec M. Didier BAYARD, *Conservateur au Service Régional de l'Archéologie de Picardie*.

— Les fouilles récentes de *Lemonum* (Poitiers), avec M. Jean HIERNARD, *Professeur à l'Université de Poitiers* et Mme Anne-Marie JOUQUAND, *Ingénieur à l'INRAP*.

— Vienne antique, avec M. Benoît HELLY, *Ingénieur au Service Régional de l'Archéologie de Rhône-Alpes*.

— Les campagnes de Gaule septentrionale durant l'Antiquité tardive, avec M. Paul van OSSEL, *Professeur à l'Université de Paris X-Nanterre*.

— Les fouilles récentes de *Burdigala* (Bordeaux), avec M. Dany BARRAUD, *Conservateur Régional de l'Archéologie d'Aquitaine* et M. Christophe SIREIX, *Ingénieur à l'INRAP*.

III. RESPONSABILITÉS, ACTIVITÉS, MISSIONS

Le Professeur a été nommé membre du Conseil d'Administration de l'Institut National de Recherche Archéologique Préventive. Il a présidé le Comité scientifique de la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnographie (Université Paris X — CNRS, Nanterre). Il est membre de celui de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence, de celui de la Carte Archéologique de la Gaule (CNRS, MEN, Culture). Pour le Conseil Général de Côte-d'Or, il prend une part active au projet de mise en valeur d'Alésia.

Dans le cadre de la préparation d'un colloque international co-organisé par la chaire des Antiquités Nationales et le Centre Archéologique Européen de Bibracte — qui se tiendra au Collège de France en juillet 2006 —, cinq tables rondes se sont tenues à Bologne, Budapest, Cambridge, Lausanne et Leipzig.

Le Professeur est allé en mission, pour des séminaires, des conférences ou des colloques, à Avignon, Autun, Bliesbruck, Cannes, Dijon, Lyon, Martignes, Mondelange, Nantes, Orléans, Paris (Institut National d'Histoire de l'Art), Rennes,

Saint-Romain-en-Gal et Toulouse. Il a été invité sur le chantier de fouilles italien d'Albinia.

Il a présidé des jurys de thèses et celui d'habilitation à diriger des recherches de M. Stéphane Verger, Directeur des Études à l'École Française de Rome.

IV. PUBLICATIONS

La *Collection* « Hauts lieux de l'Histoire » dirigée par le Professeur a accueilli :

— J. Chausserie-Laprée, *Martigues, terre gauloise entre Celtique et Méditerranée*, Errance, 2005.

— J.-P. Petit, avec la collaboration de Ph. Brunella, *Bliesbruck, Celtes et Romains en Sarre et en Moselle*, Errance, 2005.

Ouvrages

— *Les Empereurs de Rome, d'Auguste à la Tétrarchie, la collection Jacqueline*, Errance, 2004.

— *L'Enquête de Lucius Valérius Priscus*, Actes Sud-Errance, 2004 (fiction).

— Réédition en livre de poche du *Voyage de Marcus*, Babel, 2005.

Contributions

— « L'art de la Gaule romaine », *Le Monde de l'Art, Encyclopaedia Universalis*, 2004, pp. 160-162.

Nombreux interviews ou articles dans la presse écrite et audiovisuelle.